CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E204196** **VALABLE JUSQU'AU** **28/04/2027**

ÉDITÉ LE 06/05/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 11/10/2023

Raison sociale : 2L PERE ET FILS

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 11/02/2026

Capital : 3 000

215 ROUTE DE PARIS
CCI PORTES DE NORMANDIE
27000 EVREUX

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC EVREUX

Siret : 980 506 588 00022

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 6400386-35

Assurance Responsabilité Travaux :
ERGO SV75018041T28529-1

Assurance Responsabilité Civile :
ERGO SV75018041T28529-1

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2025

Téléphone : 06 24 90 51 73 **Fax :**

Portable : 06 24 90 51 73

Responsabilité légale :
LOUAZANI JOACHIM PRÉSIDENT

Site Internet :

E-mail : compta.generationecolo@gmail.com

Effectif moyen : 2 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 19 817 **Tranche de classification :** CA1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
7121 PROB	Isolation thermique et acoustique par soufflage	2	29/04/2025
7122 PROB	Isolation thermique par l'intérieur		29/04/2025
7131 PROB	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante)		29/04/2025
	Nombre total de qualifications : 3		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

06/05/2026 14:13

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E204196** **VALABLE JUSQU'AU** **28/04/2027**

ÉDITÉ LE **06/05/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 11/10/2023
Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 11/02/2026
Capital : 3 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC EVREUX

Siret : **980 506 588 00022**
Code NACE : 4322B
Numéro caisse de congés payés : 6400386-35
Assurance Responsabilité Travaux :
ERGO SV75018041T28529-1
Assurance Responsabilité Civile :
ERGO SV75018041T28529-1
Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2025

Raison sociale : **2L PERE ET FILS**

215 ROUTE DE PARIS
CCI PORTES DE NORMANDIE
27000 EVREUX

Téléphone : 06 24 90 51 73 **Fax :**
Portable : 06 24 90 51 73

Site Internet :
E-mail : compta.generationecolo@gmail.com

Responsabilité légale :
LOUAZANI JOACHIM PRÉSIDENT

Effectif moyen : 2 **Tranche de classification :** EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
7121 PROB	Isolation thermique et acoustique par soufflage Mention RGE	29/04/2025
7122 PROB	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	29/04/2025
7131 PROB	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	29/04/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	29/04/2025
o Isolation des murs par l'extérieur	29/04/2025
o Isolation des combles perdus	29/04/2025
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	29/04/2025

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

06/05/2026 14:13

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.